

Le papillomavirus et le dépistage du cancer du col de l'utérus

Information vaccination contre le papillomavirus « HPV »

L'infection à papillomavirus humain (HPV) est très contagieuse. Il existe plus de 100 types de HPV, dont une quarantaine peuvent provoquer des infections au niveau des organes sexuels et dans la région de l'anus.

L'infection à papillomavirus humain se transmet lors des rapports sexuels, mais aussi lors des caresses sans qu'il y ait rapport sexuel.

Dans certains cas peu fréquents (voir plus bas), une infection chronique liée à certains types de papillomavirus et non dépistée peut se transformer, après quelques années, en lésion cancéreuse.

Dans presque 100 % des cas de cancer du col de l'utérus, 13 types de virus HPV à haut risque peuvent être détectés (HPV 16, 18, 31, 33, 35, 39, 45, 51, 52, 56, 58, 59, et 68). Ces HPV à haut risque sont retrouvés dans 88 % des cancers de l'anus, 70 % des cancers du vagin, 50 % des cancers du pénis et 43 % des cancers vulvaires, ainsi que dans certains cancers de la sphère ORL (notamment les cancers de l'oropharynx).

Actuellement, il existe dans notre pays trois vaccins contre les HPV : un vaccin bivalent (HPV types 16 et 18), un vaccin quadrivalent (HPV types 16, 18, 6 et 11) et un vaccin nonavalent (HPV types 6, 11, 16, 18, 31, 33, 45, 52 et 58).

Ces vaccins protègent contre les principaux papillomavirus responsables des cancers du col de l'utérus. Mais ils ne protègent pas contre tous les virus qui peuvent provoquer ces cancers ; ils n'assurent donc pas une protection totale. C'est la raison pour laquelle le dépistage du cancer du col par frottis reste essentiel.

SOURCE VACC.INFO

Pour information :

- https://lechapiteau.org/wp-content/uploads/calendrier_vaccinal_mars_2019.pdf
- <https://www.papillomavirus.fr/>

Dépistage du cancer du col de l'uterus par le frottis cervico vaginal de dépistage_

Il est recommandé de réaliser un premier frottis cervico vaginal à partir de 25 ans.

Ce frottis sera à renouveler un an après puis s'il est normal, tous les 3 ans.

Les patientes ayant bénéficié d'une vaccination contre le papillomavirus doivent réaliser les frottis avec la même chronologie.

<https://lechapiteau.org/wp-content/uploads/frottis-CNGOF.pdf>

Conduite à tenir en cas de frottis anormal

- https://lechapiteau.org/wp-content/uploads/que_faire_en_cas_de_frottis_anormal.pdf
- https://lechapiteau.org/wp-content/uploads/ansfl_a26eece.pdf